

APRÈS ART. 4 BIS

N° 1147

## ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1147

présenté par  
M. Bazin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.